

Hebdo Canada

Volume 13, N° 24
le 12 juin 1985

Ottawa
Canada

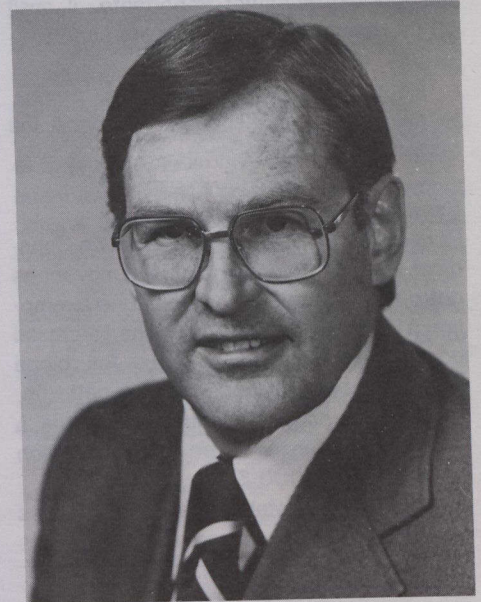
Le budget fédéral : l'accent est mis sur le renouveau économique

Le budget présenté par le ministre des Finances, M. Michael Wilson, le 23 mai, vise à encourager l'initiative privée, à stimuler la croissance et à créer des emplois durables pour les Canadiens. Il a pour but de rendre l'administration publique plus efficace et plus productive. Il contient des mesures rigoureuses afin de réduire un déficit et une dette nationale qui augmentent rapidement.

Le budget a été fortement influencé par la série de consultations prébudgétaires la plus intensive qui ait jamais eu lieu. Les mesures annoncées sont conformes aux priorités de renouveau économique international définies par les dirigeants des principaux pays industrialisés au Sommet de Bonn. Le ministre des Finances a déclaré : « Aussi bien dans le pays que de concert avec nos partenaires internationaux, nous travaillons à libérer l'esprit d'entreprise, à éliminer les obstacles à une croissance productive, à abaisser les barrières au commerce international, à réduire des déficits élevés et à laisser le dynamisme de nos économies régénérées produire des emplois et des possibilités pour tous. En raison de l'importance capitale du libre accès aux marchés pour ses exportations, le Canada est à l'avant-garde des pays qui s'efforcent de mettre en route, dès que possible, une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales. La consultation des provinces, du milieu des affaires et du monde du travail en vue d'obtenir leur plein appui dans l'élaboration de positions de négociation sera essentielle si le Canada veut bénéficier au maximum d'une libération des échanges. »

Perspectives de croissance

« Les perspectives de croissance soutenue et équilibrée dans le monde, a noté le ministre des Finances, sont meilleures qu'elles ne l'ont été depuis des années. En 1984, la croissance réelle a été de 4,7 %, taux le plus élevé depuis 1976. L'inflation a été de 4,4 % en moyenne, niveau le plus faible depuis 1971. Les taux d'intérêt ont diminué et les hypothèques à long terme commencent à réapparaître — signe que la confiance revient. Néanmoins, l'optimisme doit être tempéré par le ralentissement de l'économie américaine, l'ampleur des déficits et leur effet sur les



Michael Wilson,
ministre des Finances

taux d'intérêt, ainsi que par les poussées protectionnistes. En outre, même si plus de 200 000 emplois ont été créés depuis que le gouvernement conservateur est entré en fonction, près de 1,4 million de personnes sont encore en chômage. »

Assurer le renouveau économique

Le budget vise à briser le cercle vicieux du chômage et de la dette. Les déficits élevés limitent la capacité de promouvoir la croissance et la création d'emplois, un chômage élevé contribuant de son côté à accroître encore le déficit et l'endettement. Les mesures du budget, combinées aux dispositions annoncées en novembre, contribuent à réduire l'écart toujours croissant entre les recettes et les dépenses. Les dépenses de programmes devraient augmenter d'un peu moins de 2 % cette année et l'an pro-

Le budget fédéral : l'accent est mis sur le renouveau économique	1
Rencontre sur le respect des droits de la personne à Ottawa	3
Le ministre canadien des Pêches a fait une tournée en Europe	4
La société Canterra Engineering Ltd. reçoit une commande de l'UNICEF	4
Des chercheurs de l'Institut Armand-Frappier font une étude sur les malformations cardiaques	5
Expédition franco-canadienne composée uniquement de femmes	6
Hommage à un chef métis de la Saskatchewan	6
Les Voltigeurs : le plus vieux régiment canadien-français	6
La chronique des arts	7
Le Ballet national du Canada en Europe	8
Art en bref	8



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

chain — hausse la plus faible en près de vingt ans. Le ministre des Finances a cependant noté que, s'il s'agit d'un début remarquable, ce n'est pas encore suffisant. Le gouvernement non seulement modifiera l'indexation de la sécurité de la vieillesse et des allocations familiales, mais cherchera à limiter la croissance des transferts aux provinces en vue de réaliser des économies annuelles de 2 milliards de dollars d'ici la fin de la décennie. Des rencontres auront lieu cet automne avec les ministres des Finances provinciaux afin de discuter de toute la gamme des questions relatives aux accords fiscaux fédéraux-provinciaux. M. Michael Wilson a noté que le gouvernement avait tenu son engagement de réaliser des réductions nettes de dépenses de 15 milliards de dollars d'ici l'année 1990-1991 mais que, malgré cette restructuration extrêmement importante, il avait dû se résigner à augmenter les impôts.

Pour encourager l'initiative privée, le ministre des Finances a annoncé les mesures suivantes :

Exemption des gains en capital

Pour inciter un plus grand nombre de Canadiens à investir dans les petites et moyennes entreprises, le budget propose une exemption à vie de 500 000 \$ de gains en capital pour chaque Canadien. Tous les biens immobilisés seront considérés à cette fin. L'exemption sera échelonnée sur six ans, à partir de cette année, avec une exonération initiale de 200 000 \$.

L'exemption totale sera accordée dès maintenant pour les gains en capital réalisés sur la vente de biens agricoles.

Autres mesures en faveur de la croissance et de l'emploi

Pour favoriser les investissements dans les petites entreprises, les sociétés administrant les fonds de pension et régimes enregistrés d'épargne retraite pourront investir dans les petites sociétés canadiennes. Le budget propose aussi un crédit d'impôt aux particuliers qui investissent dans le Fonds de solidarité du Québec et tout autre fonds de travailleurs qui recevra une aide fiscale des provinces.

Pour promouvoir les investissements en recherche et développement (R&D) et permettre au Canada de rester à la pointe du changement technologique, le budget propose d'aider les petites entreprises en leur remboursant entièrement le « crédit d'impôt » qu'elles acquièrent sur les deux premiers millions de dollars qu'elles consacrent, chaque année, à des travaux de R&D reconnus aux fins de l'impôt.

Le ministre des Finances a également noté que l'accord sur l'énergie avec l'Ouest s'était déjà traduit par des signes marqués de reprise dans l'industrie pétrolière et qu'un avis de motion de voies et moyens avait été déposé le 23 mai afin de donner suite aux mesures fiscales annoncées dans l'accord.

Initiatives en faveur du marché du travail

Des crédits plus importants seront consacrés aux programmes de formation et de création d'emplois qui feront une plus large place au secteur privé et aux organismes locaux.

Pour améliorer et simplifier le mode de fonctionnement de l'assurance-chômage, on la soumettra à un examen approfondi afin de la rendre plus équitable et mieux adaptée aux réalités du marché du travail.

Régime fiscal des sociétés

Un document d'étude visant à rendre le régime fiscal des sociétés plus équitable et à en faire un soutien plus efficace de la croissance économique a été déposé avec le budget, ainsi qu'un document qui vise à rendre plus neutre l'imposition des groupes de sociétés.

Pour rendre l'administration publique plus efficace le gouvernement prévoit diverses mesures :

Gestion améliorée de l'administration publique

Le budget annonce l'intention du gouvernement de vendre les sociétés d'État ayant une valeur commerciale mais ne répondant plus aux objectifs de la politique publique. Les sociétés d'État sans valeur commerciale ni utilité publique seront dissoutes; les autres seront intégrées, le cas échéant, aux ministères existants.

Le gouvernement se propose de réduire de 15 000 les effectifs de la Fonction publique au cours des six prochaines années, à partir de l'an prochain. Les budgets de fonctionnement et d'immobilisation seront également limités.

Des programmes publics plus efficaces

Le gouvernement veillera à réduire le gaspillage, à éliminer les obstacles à la croissance, à accroître l'efficacité des mesures en vigueur et à faire un meilleur usage de ressources limitées :

Efficacité accrue des programmes sociaux et culturels

Le « crédit d'impôt » pour enfants et l'exemption au titre des enfants seront modifiés afin que surtout les familles canadiennes qui en ont le plus besoin en bénéficient. Le budget

propose également une réforme importante du système des pensions privées, des changements de la loi fédérale sur les normes des prestations de pension et un système d'aide fiscale relatif aux cotisations de retraite. D'autres changements favorables aux artistes, aux organismes de charité et aux handicapés seront effectués.

Un régime fiscal plus équitable

Le budget propose un impôt minimal sur le revenu applicable aux Canadiens à revenu élevé à compter de l'année fiscale 1986; des modifications empêchant les contribuables d'échapper à l'impôt en fractionnant leur revenu au moyen de prêts à leur conjoint et à leurs enfants; l'élimination des échappatoires fiscales relatives par exemple, aux bateaux de plaisance, aux véhicules de loisir et aux hôtels; et des mesures qui rendent l'administration des impôts plus équitable.

Pour empêcher l'augmentation de la dette nationale, le gouvernement prévoit de réduire les dépenses en limitant l'indexation des allocations familiales et des paiements de sécurité de la vieillesse à la hausse annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) qui dépasse 3 %. Le supplément de revenu garanti et les prestations des anciens combattants continueront d'être entièrement indexés sur l'IPC.

À partir de 1986, le facteur d'indexation applicable aux exemptions personnelles et aux tranches d'imposition ne reflétera que les hausses de l'indice des prix à la consommation qui dépassent 3 %. Une surtaxe temporaire de réduction du déficit sera imposée aux particuliers à revenu supérieur pendant 18 mois, et aux grandes sociétés durant 12 mois dès le 1^{er} juillet 1985.

À partir de 1986, un impôt s'appliquera au capital des grandes banques à charte et des sociétés de fiducies pour une période de deux ans.

Autres mesures d'augmentation des recettes

L'exemption de taxe de vente fédérale sur certains produits sera abolie. Une hausse de 1 % de la taxe de vente fédérale est prévue pour 1986. D'autres augmentations toucheront les cigarettes, l'alcool, l'essence et les autres carburants.

Équilibre et effets

Le ministre des Finances a fait savoir que, même si les taux d'intérêt canadiens sont fortement influencés par les taux américains, ils dépendent également de notre propre politique. Aussi, grâce au programme de réduction des dépenses et d'augmentation des recettes, le déficit projeté sera réduit de 4,4 milliards de dollars cette année.

Rencontre sur le respect des droits de la personne à Ottawa



Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark (au centre), entouré du secrétaire exécutif de la conférence Louis Rogers (à droite), et du président pour les débats de la journée, R. Harry Jay.

Le Canada a tenu à être l'hôte d'une importante rencontre internationale sur le respect des droits de la personne. En effet, ainsi que le ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, l'a déclaré au cours de son allocution lors de l'ouverture de cette rencontre qui doit durer six semaines, «... le Canada s'est voulu l'hôte de cette réunion précisément en raison de son engagement durable et profond de ses citoyens pour la cause de l'amélioration des droits de la personne, et en raison de l'influence que le respect de ces droits exerce inévitablement sur la recherche d'une meilleure coopération entre les États participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) ».

Parmi les 35 pays membres de la conférence, on compte les États-Unis, le Canada, tous les pays d'Europe à part l'Albanie, et les pays membres du Pacte de Varsovie.

Les délégués se sont rencontrés à huis clos pendant deux semaines afin de préparer un ordre du jour pour la phase officielle de la rencontre, prévue entre le 7 et le 17 juin.

Cette session s'intègre à une vaste action entreprise avec la signature du traité d'Helsinki sur la détente Est-Ouest en 1975. Une conférence devant se poursuivre pendant trois ans a suivi à Madrid, mais celle-ci s'est terminée abruptement en 1983, lors de l'agression soviétique contre un avion sud-coréen qui a fait 269 victimes.

Mme Vézina a noté que la rencontre de la CSCE à Ottawa était la première à se tenir

hors de l'Europe, et qu'elle était également la première à être consacrée aux droits de la personne. Elle a déclaré que les efforts visant à améliorer la coopération et la confiance en matière de sécurité devraient être accomplis en veillant à l'application des principes des traités d'Helsinki et de Madrid relatifs aux droits de la personne.

Par ailleurs, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, chargé d'ouvrir

officiellement les délibérations, a adressé aux participants un discours destiné à mettre l'accent sur les thèmes devant être abordés au cours de la conférence. Il a fait observé qu'en lançant l'idée de tenir une telle réunion, qui traite exclusivement des droits de la personne, le Canada était conscient du caractère délicat de la question.

«... Mais, a rappelé M. Clark aux représentants des 35 pays signataires, il y a dix ans, de l'accord de d'Helsinki, des questions aussi capitales que celle des droits de la personne ne peuvent et ne doivent pas être évitées pour la seule raison qu'elles sont délicates et qu'elles risquent de donner lieu à des désaccords entre les gouvernements. »

Le ministre a souligné que, selon l'acte final d'Helsinki sur la coopération et la sécurité en Europe et selon le document de clôture de Madrid, le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales devait jouer un rôle fondamental dans la recherche de la paix et de la justice.

« L'importance des droits de la personne et le profond souci que nos citoyens continuent de manifester pour leur respect partout dans le monde, nous imposent le devoir de nous efforcer avec ténacité d'améliorer notre bilan, de renforcer notre engagement et d'intensifier notre dialogue », a ajouté M. Clark.

Le Canada, selon lui, considère cette réunion, comme une occasion idéale — qu'il faut absolument saisir — d'assurer une meilleure exécution de ses engagements au chapitre des droits de la personne et sur le plan humanitaire.

« Je m'attends, a-t-il dit, à ce que vous



M. Louis Rogers s'est entretenu avec le ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, quelques instants avant l'ouverture d'une réunion de six semaines à Ottawa, afin d'établir l'ordre du jour de la conférence sur les droits de la personne qui a débuté dans la capitale fédérale le 7 mai.



Canapress

Les délégués de 35 pays se sont retrouvés au Centre des conférences d'Ottawa à l'ouverture d'une session de la CSCE sur les droits de la personne.

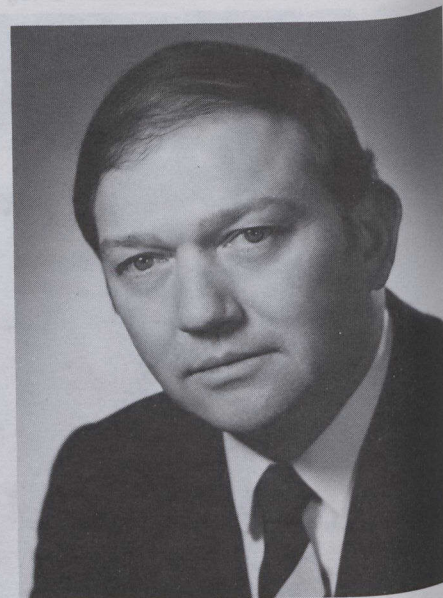
avez l'occasion de voir par vous-mêmes des manifestations de cet intérêt. Certaines pourront être plutôt vives, mais j'espère qu'elles resteront toutes dans les limites légitimes de la libre expression. En dernière analyse, j'estime que les manifestations d'un intérêt venu du fond du cœur apportent la preuve que le processus de la CSCE est pertinent et que notre réunion répond à un besoin. »

Le ministre canadien des Pêches a fait une tournée en Europe

Le ministre canadien des Pêches et des Océans, M. John Fraser, a effectué, le 5 mai, sa première visite en Europe. Cette visite, d'une durée de deux semaines, lui a permis de faire la tournée de cinq pays et de s'informer directement auprès de ses homologues européens au sujet de plusieurs questions intéressant le domaine des échanges commerciaux et les pêches.

M. Fraser, des fonctionnaires de son ministère et des représentants de l'industrie canadienne de la pêche ont rencontré des représentants ministériels de quatre des pays de la Communauté économique européenne (CEE) — en Belgique, en Allemagne de l'Ouest, au Danemark et en Grande-Bretagne — afin de discuter de plusieurs questions, dont l'avenir de l'entente à long terme sur les pêches entre le Canada et la CEE. La délégation canadienne s'est aussi rendue au Portugal, l'un des tout premiers marchés de poisson salé en Europe occidentale.

Les discussions ont porté sur le problème courant de la pêche non réglementée de la morue par des bateaux d'Allemagne fédérale dans les eaux touchant la zone de pêche canadienne de 200 milles, l'embargo de la CEE sur les importations des produits de la chasse aux phoques provenant du Canada, les conséquences futures des ententes sur les pêches concernant le Canada au moment où le Portugal et l'Espagne entrent à la CEE, et d'autres questions touchant



John Evans

M. John Fraser

les échanges commerciaux et les pêches. Cette visite a également donné au ministre l'occasion de rencontrer le Commissaire aux pêches de la CEE et les autres commissaires qui sont entrés en fonction au début de cette année.

La CEE a traditionnellement été le deuxième client du Canada en ce qui concerne les exportations de poisson mais, l'année dernière, elle s'est classée troisième en ce domaine, après avoir acheté 215 millions de dollars de produits canadiens.

La société Canterra Engineering Ltd. reçoit une commande de l'UNICEF

La Corporation commerciale canadienne a procédé, au nom de l'UNICEF, à l'acquisition d'une installation de forage de puits d'eau montée sur camion et fabriquée par Canterra Engineering Ltd. de Calgary (Alberta). Cette installation de forage sera utilisée dans le cadre de la réalisation de programmes d'alimentation en eau à Belize (Amérique centrale), programmes qui sont parrainés par l'UNICEF.

Le contrat constitue une percée pour Canterra et résulte de la politique de diversification que la firme a instaurée au cours de l'année dernière en ce qui concerne ses produits. Établie depuis sept ans, cette entreprise enregistre un succès considérable dans la vente de trépan.

Rappelons que la Corporation commerciale canadienne, société d'État fédérale, conclut des contrats avec des gouvernements étrangers et des organismes interna-

tionaux, au nom de fournisseurs canadiens de biens et de services. Au cours de l'année 1983-1984, elle a réalisé des ventes de l'ordre de 629 millions de dollars en traitant avec plus de 70 gouvernements étrangers et organismes internationaux.



Des chercheurs de l'Institut Armand-Frappier font une étude sur les malformations cardiaques

Une équipe de chercheurs de l'Institut Armand-Frappier espère que l'étude qu'elle vient d'entreprendre dans les hôpitaux du Québec contribuera à expliquer pourquoi certains enfants naissent avec de graves malformations cardiaques.

Ces spécialistes en épidémiologie, dirigés par le docteur Lise Frappier-Davignon, ont préparé un questionnaire qu'ils demandent aux mères de nouveau-nés souffrant de malaises cardiaques de remplir. Essentiellement, ils interrogent ces mères sur leurs antécédents médicaux ainsi que sur leur exposition à certains aliments, certains médicaments, certains produits cosmétiques et d'autres substances ou matériaux, (peintures, etc.) qui peuvent être dangereux pour l'organisme humain.

L'étude vise plus particulièrement à établir s'il y a ou non un lien entre certaines anomalies congénitales chez les nouveau-nés et les hormones sexuelles (œstrogène et progestérone) utilisées dans la fabrication des pilules anticonceptionnelles.

Des études semblables effectuées en Europe, aux États-Unis et en Israël ont révélé que ces hormones entraînent bel et bien des malformations cardiaques congénitales. Mais, selon le Dr Frappier-Davignon, leurs conclusions ont été contredites par d'autres recherches. Les chercheurs montréalais espèrent toutefois que leur méthodologie très rigoureuse leur permettra d'arriver à des résultats clairs et sûrs. L'étude devrait être terminée d'ici l'automne 1986. Selon le Dr Frappier-Davignon, elle fournira aussi des renseignements sur certaines malformations cardiaques de gravité moindre.

Un épidémiologiste attaché au ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social, M. Greg Sherman, a établi qu'au Canada de 5 à 10 % de toutes les malformations congénitales concernent le cœur. Depuis 1966, ce ministère procède au recensement de ces malformations avec la collaboration de quatre provinces (Colombie-Britannique, Alberta, Manitoba et Nouveau-Brunswick).

Les chiffres obtenus (relatifs à moins d'un tiers de la population du pays) ont permis de constater qu'au Canada cette sorte d'anomalie connaît une croissance constante : de 58,7 cas pour 10 000 naissances en 1970, on est passé à 91,4 cas en 1975, et 119,2 cas en 1981, dernière année pour laquelle on possède des données.

Recherche sur les effets de l'exposition au chrome

D'après une enquête épidémiologique menée par l'Institut Armand-Frappier, des

indices probants tendent à incriminer l'exposition répétée au chrome et au nickel en ce qui concerne le cancer du poumon. Les premiers résultats ont été dévoilés par la directrice du Centre de recherche en épidémiologie et de médecine préventive de l'Institut, M^{me} Lise Frappier-Davignon.

Commencée depuis 1981, l'enquête vise à déceler la présence de substances cancérigènes dans le milieu de travail de personnes vivant à Montréal et étant en contact régulier avec des métaux ou des produits chimiques. Grâce à la collaboration des hôpitaux montréalais qui, sur sa demande, adressent à l'Institut des malades atteints de cancer, l'équipe que dirige le professeur Jack Siematchy a, jusqu'à maintenant, enregistré 2 500 cas (14 cancers différents) dans une banque de données.

Afin de connaître les causes possibles de ces cancers, les chercheurs s'informent des divers lieux de travail fréquentés par les malades au cours de leur vie. Ensuite, des chimistes de l'Institut tentent de savoir si l'équipement utilisé dans ces divers milieux, ainsi que les produits qu'on y fabrique peuvent avoir eu un effet quelconque sur la santé des intéressés.

« Les recherches nous ont, jusqu'à présent, permis de prouver que les travailleurs exposés régulièrement au chrome et au nickel étaient plus susceptibles que d'autres de souffrir du cancer du poumon », a expliqué M^{me} Frappier-Davignon. Elle a ajouté que c'était là la première fois que des chercheurs découvrent une relation véritable entre l'effet des métaux ou des produits chimiques et le cancer du poumon. Récemment, toutefois, des chercheurs étrangers ont aussi réussi à prouver que le chrome était une cause du cancer de la cloison du nez.

Selon M^{me} Frappier-Davignon, il n'est pas nécessaire d'alerter immédiatement le public sur les dangers du nickel et du chrome, car il faut approfondir les recherches pour acquérir une plus grande certitude. Les analyses sur d'autres métaux et produits chimiques se poursuivront également.

La biotique, nouvelle biotechnologie

L'Institut Armand-Frappier a amorcé des recherches en « biotique », une toute nouvelle biotechnologie issue du jumelage de l'informatique et de la biologie, dont l'un des buts est de mettre au point des puces moléculaires un milliard de fois plus puissantes que les meilleures puces en silicium existant actuellement sur le marché.

La décision d'entrer dans ce secteur monopolisé jusqu'à présent par les Russes,

les Japonais et les Américains a été ainsi annoncée par le directeur de l'Institut Armand-Frappier, M. Aurèle Beaulnes : « Il s'agit d'un de nos plus importants projets à long terme : créer des protéines plus efficaces que celles imaginées par la nature. »

Un biologiste de l'Institut, M. Claude Hamelin, a la tâche d'approfondir les recherches déjà commencées dans quelques pays afin de déterminer à quelles applications de la biotique l'Institut Armand-Frappier pourrait procéder. Pour ce faire, il travaillera en collaboration avec l'Institut de recherche d'Hydro-Québec, toujours en quête de nouvelles orientations.

La biotique est née du mariage de l'informatique et de la biologie. D'une part, l'informatique se met au service des protéines et des acides nucléiques pour favoriser l'apparition de logiciels capables de définir des langages génétiques. D'autre part, la biologie s'allie à l'informatique pour concevoir, par exemple, des biopuces et des biotransistors. Ces puces d'origine biologique permettront de mettre en mémoire un milliard de caractères de plus que les plus récentes puces de silicium mises au point en laboratoire. Leur exécution sera aussi 100 millions de fois plus rapide.

Les applications possibles de la biotique, du point de vue des besoins de l'Institut Armand-Frappier, sont nombreuses. Par exemple, la biotique aiderait à concevoir des sondes capables d'analyser avec précision le fonctionnement du métabolisme de l'être humain. Elle permettrait de fabriquer des biodétecteurs susceptibles de mieux contrôler les procédés de fermentation utilisés dans la production de carburants. On pense aussi à mettre au point des agents pathogènes permettant de détecter des particules à partir de micro-électrodes.

Jusqu'à présent, seuls les laboratoires de grandes compagnies comme AT&T (Bell Laboratories), IBM, Hitachi, Sharp et General Electric ont accordé un intérêt à cette nouvelle science. La plupart des compagnies américaines effectuent leurs recherches à la demande du Pentagone. La vocation militaire de la puce moléculaire est en effet certaine, a déclaré M. Beaulnes. Par exemple, cette puce est insensible à toute réfraction d'électron. Après l'explosion d'une bombe nucléaire, elle continuera donc à fonctionner.

Selon M. Beaulnes, le perfectionnement de la biotique demandera encore une dizaine d'années. Parallèlement, l'Institut Armand-Frappier continuera à découvrir et à mettre en marché de nouveaux vaccins, sa principale activité.

Expédition franco-canadienne composée uniquement de femmes

Six françaises et deux Canadiennes viennent de se regrouper en équipe parce qu'elles partagent la même passion : le froid. Leur ambition est de parcourir, à skis, 1 200 km pour se rendre au pôle Nord, en 1986.

Ce projet audacieux consiste à aller jusqu'au pôle Nord en empruntant le plus long chemin, soit celui qui commence à l'île Spitsberg, en Norvège. Jamais encore une expédition n'a réussi à atteindre le point septentrional le plus extrême du globe en suivant cet itinéraire de glace. C'est aussi la première fois qu'une expédition scientifique composée entièrement de femmes tentera de se rendre au pôle Nord par voie de surface.

« Nous ne sommes pas des femmes extraordinaires ou des superathlètes. Nous sommes des femmes polyvalentes, vivant seules ou avec des enfants, qui veulent tout simplement prouver qu'elles peuvent avoir autant de résistance physique que les hommes », a expliqué M^{me} Madeleine Griselin, géographe française boursière du Conseil national de recherches du Canada et responsable de l'expédition.

Auteur d'une thèse de maîtrise sur l'hydrologie polaire, M^{me} Griselin a déjà participé à deux expéditions dans l'Arctique canadien, l'une ayant eu lieu de juin à octobre 1980, et l'autre, d'avril à août 1981. Elle reconnaît cependant que sa nouvelle entreprise présente des risques plus élevés.

Baptisée *Des femmes pour un pôle*, l'expédition débutera le 20 février 1986. Durant une centaine de jours, les huit participantes parcourront quotidiennement un minimum de dix kilomètres en skis de fond, chacune attelée à un traîneau léger chargé de 70 kg de matériel. Ces femmes, dont les âges varient de 20 à 39 ans, devront affronter des températures pouvant descendre jusqu'à -45°C . Elles n'ont prévu que quatre points d'approvisionnement. Cependant, un contact radio sera maintenu avec le camp de base de Spitzberg où deux autres femmes resteront en permanence.

Les principaux objectifs de l'expédition sont l'étude de la dérive et des conditions des glaces. D'une part, il s'agit d'installer entre 24 et 32 balises de dérive dont le fonctionnement autonome est assuré pour douze mois et, qui, suivies par le satellite Argos, permettront d'étudier le mouvement des glaces de l'un des deux courants du pôle Nord, celui de dérive transpolaire. Ce courant de dérive commence en Sibérie et finit sa course dans l'Atlantique, entre le Groenland et l'Europe. Les glaces qui le suivent mettent cinq ans pour parcourir cette distance. En comprenant mieux leur mouvement de dérive, par exemple, on pourrait un jour assurer une plus grande circulation des bateaux (si cela devient possible) dans cette région déserte. Par ailleurs, les participantes canadiennes utiliseront une

balise spéciale qui, fixée à un traîneau, permettra de mieux les localiser et de mieux mesurer leur propre dérive. Elles pourront donc rectifier leur cap chaque jour.

D'autre part, elles décriront les types de glace rencontrés sur leur trajet (âge des glaces, dimension des glaces flottantes, etc.). Elles mesureront l'épaisseur et la résistance de la glace en utilisant une sonde spéciale, mise au point à Terre-Neuve. Elles prélèveront aussi des échantillons de neige pour en étudier l'acidité, la radio-activité, la teneur en plomb et en pollens.

Durant toute l'expédition, une psychologue de Montréal, M^{me} Annie Tremblay, analysera les effets du froid sur le comportement des membres de l'expédition. À cet égard, il s'agira également d'une première mondiale. « Les seules études concernant l'effet du froid sur l'effort physique ont été faites sur des hommes », dit M^{me} Tremblay, âgée de 28 ans. L'autre canadienne, M^{me} Mary Williams (39 ans) travaille au Conseil national de recherches. Elle sera responsable du programme scientifique, de l'astronavigation et de l'instrumentation.

Les Voltigeurs : le plus vieux régiment canadien-français

Le plus vieux régiment canadien-français, celui des Voltigeurs de Québec, vient de fêter son 123^e anniversaire. Il a été fondé le 7 mars 1862, et son premier commandant, le lieutenant-colonel Charles de Salaberry, lui a donné la devise que sa famille avait reçue de Henri IV, à la bataille de Coutras : « Force à superbe, mercy à foible ».

En 1866, le régiment a été mobilisé et envoyé à Niagara pour parer à une invasion des Fénéens. Le 24 juin 1880, la fanfare du régiment a fait partie intégrante du groupe de musiciens qui exécuta pour la première fois l'hymne national « Ô Canada », au Pavillon des patineurs de Québec.

En 1884, Les Voltigeurs ont participé à l'expédition du Nil; en 1885, à l'expédition du Nord-Ouest; en 1899, à la campagne du Transvaal. En 1914, ils se sont illustrés aux batailles de Mont-Sorrel, de la Somme, d'Arras, de la Côte 70, d'Ypres et d'Amiens.

Lors de la Deuxième Guerre mondiale, le régiment a été démembre pour renforcer d'autres unités outremer. En 1954, il fusionna avec le Régiment de Québec. Un certain nombre de ses membres ont participé aux manœuvres de l'Otan en Europe, en 1969, et, depuis 1973, à diverses missions de paix des Nations unies.

Les Voltigeurs ont remporté en 1980 le trophée sir Casimir Gzowski accordé à la meilleure unité d'infanterie de milice.

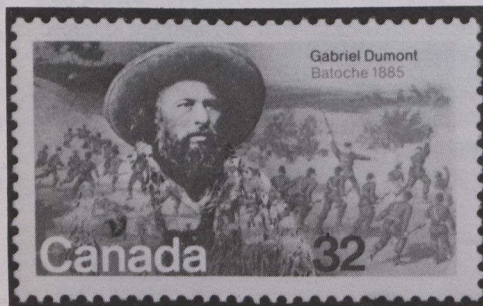
Hommage à un chef métis de la Saskatchewan

Un timbre commémorant le rôle de Gabriel Dumont à la bataille de Batoche a été émis le 6 mai. Gabriel Dumont, chasseur de bison émérite, fut le chef d'état-major de Louis Riel lors de la rébellion de 1885. Il a combattu avec courage jusqu'à sa défaite à Batoche, en Saskatchewan, contre un ennemi supérieur en nombre. Ses adversaires l'ont respecté comme un chef d'une dextérité consommée.

Gabriel Dumont avait formé son propre petit groupe de résistants pour protéger les villages métis de la Saskatchewan contre la menace que constituait pour eux l'avance des confédérés vers l'Ouest. En 1884, il se rendit au Montana à la tête d'une délégation pour en ramener Louis Riel. Celui-ci était en exil depuis l'échec du soulèvement de 1870 à la rivière Rouge. (Un timbre commémoratif en l'honneur de Louis Riel a déjà été émis le 19 juin 1970.) Redevenu grand chef des Métis, Louis Riel choisit Gabriel Dumont pour diriger sa petite armée qui, au début, réussit à repousser les attaques.

La défaite de Batoche se solda par l'arrestation, le jugement et la pendaison de Louis Riel pour haute trahison. Gabriel Dumont s'enfuit alors aux États-Unis pour y rejoindre le cirque du Far West de William "Buffalo Bill" Cody. Après avoir été amnistié, il revint au Canada en 1893 et s'installa à Batoche, où il demeura jusqu'à sa mort en 1906.

Le timbre, conçu par le graphiste Reinhard Derreth de Vancouver, représente Gabriel Dumont en surimpression sur une scène illustrant l'ultime assaut de la bataille de Batoche.



Daniel Lemire, humoriste d'une génération

Daniel Lemire, l'as des transformations, nous ramène inmanquablement face aux mêmes personnages : le fonctionnaire qui s'occupe des chômeurs, le chanteur de charme drapé de soie mauve, le chanteur d'opérette qui a la voix de Tino Rossi, le joueur de baseball drogué et le général sud-américain.

Lemire est un timide qui s'en sort en riant de soi et du ridicule de toute situation.

Originaire de Drummondville (localité qui a inspiré maints humoristes), il a participé à de nombreuses revues avant de se produire seul sur scène en 1980.

En première partie du spectacle de Ricet Barrier présenté à La Poudrière de Québec en 1982, Lemire a donné un spectacle remarquable par le rythme, l'imagination, une écriture solide et dénotant une attitude d'artiste consciencieux. Au cours de la même année, il s'est produit dans l'ensemble de la province, entre 140 et 150 fois dans des spectacles au cours desquels il a rencontré les publics les plus variés et a appris à improviser.

En présentant ses types de personnages il lui serait facile de tomber dans la vulgarité et le rire facile. Empruntant des physionomies différentes, des caractères caricaturés à l'excès, il se glisse dans leur peau, invente des tics, tout en s'appuyant sur la solidité de ses textes. Ses « punches » sont efficaces, les chutes calculées, Lemire, quelle que ce soit la physionomie qu'il dessine, attise le rire et le gonfle. À chaque nouveau sketch, les contorsions d'un nouveau personnage provoquent le rire qui reprend de plus belle. Sous la loupe de Lemire, les lacunes du langage trouvent des tournures illicites. À chaque détour, son imagination prend le spectateur par surprise : il trébuche, pirouette, intervertit les syllabes, bafouille et réinvente un langage de son cru. Tout l'humour chez Lemire repose d'ailleurs sur une déformation permanente du langage, qu'il triture et qu'il torture jusqu'à lui faire avouer ses sens cachés. Il excelle dans une sorte de psychanalyse des mots, une perpétuelle association libre d'idées qui nous entraîne sur des territoires où les quiproquos règnent en rois et maîtres.

Mais c'est dans son apport visuel, la clownerie de ses caractères et l'importance donnée aux accessoires bien pensés (veste de velours frappée, pantalons « pattes d'éléphant », gros médaillons bien en vue sur une chemise rayée) que Lemire, avec son sens exacerbé du ridicule, fait rire le plus. De numéro en numéro, il se métamorphose, adopte des rictus et des grimaces inédits.

Pendant toute la durée de son spectacle, l'humoriste garde un rythme impeccable, sou-



Daniel Lemire

tenu. Il évite de laisser le public dans l'attente. Du début à la fin, le rire demeure constant. Dans la discipline de l'humour, Daniel Lemire possède une personnalité bien distincte des autres comiques qui l'ont précédé. Aucune comparaison ne pourrait être justifiée.

Une nouvelle génération

Beaucoup sont surpris par une nouvelle génération d'humoristes. L'humour a évolué et le grand public qui fait cette découverte se sent un peu perdu. On ne compose plus avec l'actualité, on ne se moque plus des gens en place avec autant de précision et le rythme des blagues a changé : « Il n'y a plus de message et on traite tout simplement de la bêtise humaine. Mais il est rare qu'on vise directement quelqu'un : moi je caricature tellement que personne ne se reconnaît et il faut justement qu'on ne se reconnaisse pas. Tous mes personnages sont des ratés et sont là pour illustrer justement la bêtise des hommes. Au fond, nous n'avons rien inventé », déclare Lemire.

Voilà qui est simple comme l'œuf de Colomb : rire de soi travers les autres, rire de l'absurde, de notre bêtise, rire pour survivre comme tous les faibles de la planète.

Pour Lemire, si le monologue humoristique semble être le domaine le plus actif dans le monde du spectacle québécois, c'est que, contrairement à l'œuvre dramatique ou au film, cette forme d'humour crée une communication directe avec le public, à une époque où l'on est enfermé dans sa solitude.

Humoriste de talent, Daniel Lemire allie la présence en scène et la volonté de persévérer, plus qu'il n'en faut pour susciter l'espoir, l'admiration et... le rire.

Lise Gervais : 25 ans d'art

À l'occasion de son ouverture, le 8 mai, la Galerie d'arts contemporains de Montréal a présenté un choix de 35 peintures, de sculptures et de dessins illustrant les grands moments de l'œuvre de Lise Gervais. Cette exposition nous a permis de renouer avec celle qui fut l'une des plus brillantes étoiles de l'École de Montréal dans les années soixante et de découvrir des aspects méconnus de son œuvre.

Après avoir gagné tous les premiers prix à l'École des Beaux-arts, puis dans les expositions collectives provinciales, Lise Gervais s'est imposée, à la fin des années cinquante, comme l'un des éléments les plus prometteurs de la relève.

Dès 1961, elle a tenu une première exposition solo à la célèbre galerie Denyse Delrue et à la galerie Norton du Musée des beaux-arts de Montréal et, elle a représenté le Canada l'année suivante, au festival des Deux Mondes de Spolete, en Italie. Puis les expositions prestigieuses se sont multipliées : Philadelphia Museum, Albright-Knox Museum de Buffalo, Galerie nationale du Canada, Musée d'art contemporain de Montréal, musée Rodin de Paris,



Lise Gervais, Milano, 1964, huile sur toile.

Art Gallery of Ontario... En 1967, son « Luna Park », un ensemble de sculptures-jeux, était remarqué à Terre des Hommes et, en 1974, l'ensemble de ses œuvres, exposées à la Biennale Internationale Arte di Monze de Milan, lui valait la première mention spéciale du jury.

Pour son exposition, la Galerie d'arts contemporains de Montréal avait sélectionné plusieurs des œuvres clés de l'artiste : « Plages magnétiques », exposée à l'horizontale, comme une vue aérienne, par le conservateur du Musée des beaux-arts en



Lise Gervais, Flambée vespérale, 1963, huile sur toile.



Lise Gervais, L'Effusion au crépuscule, 1974, huile sur toile.

1961, « Flambée vespérale », de 1963, une des œuvres les plus puissantes présentées à la biennale milanaise, et des sculptures de miroirs de la série de 1967.

On découvrait aussi quelques-uns des nombreux dessins de l'artiste. Dans ces œuvres intimistes d'un expressionnisme raffiné, Lise Gervais livre à travers des couleurs sourdes, enlevées dans des gestes exaspérés, les élans les plus profonds et parfois les plus déchirants de son être. Enfin, l'exposition nous a révélé le talent de portraitiste de l'artiste. Ces portraits dépouillés, brossés

en quelques traits, reprennent, dans leur composition et leurs coloris, la structure puissamment orchestrée des œuvres abstraites.

Archipels de couleurs vives dispersés comme des comètes qui auraient éclaté dans la blancheur de l'espace infini, denses forêts de signes colorés scandés sur un rythme linéaire, blanches formes arborescentes des sculptures-miroirs où la couleur s'inscrit en absence et en réflexion, l'œuvre de Lise Gervais se présente comme une longue variation sur les mêmes thèmes. « L'accident, écrivait Gilles Hénault en 1966,

il est utilisé avec préméditation. » Brillante coloriste, l'artiste fait preuve de réserve, jouant des nuances dans d'une gamme limitée de couleurs pures.

Le grand musée américain, l'Albright-Knox Museum, a été l'un des premiers à se porter acquéreur d'une de ses œuvres. D'autres se trouvent maintenant dans plusieurs collections publiques ainsi que dans de nombreuses collections privées au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Japon, dont certaines appartiennent à des entreprises canadiennes.

Le Ballet national du Canada en Europe

Depuis le 11 mai, le Ballet national du Canada effectue une tournée au cours de laquelle il donne une série de 25 représentations au Luxembourg, en République fédérale d'Allemagne, en Suisse, en Italie et aux Pays-Bas.

Entre autres, la compagnie a inauguré le Festival de Zurich (28 mai) dans la salle récemment restaurée de l'Opernhaus. Elle se produit pour la première fois dans deux des salles d'opéra les plus réputées en Europe, soit : Opernhaus de Munich (6 et 7 juin) et le Teatro alla Scala de Milan (11 au 18 juin). De plus, elle participera au Festival de Hollande (21 et 22 juin) qui, cette année, célébrera les « Arts au Canada » en inscrivant à son programme de nombreux spectacles mettant à l'honneur les arts de la scène, les arts visuels, la littérature, le film et la télévision. Une subvention accordée à la compagnie par le ministère des Affaires extérieures et d'autres organismes a permis au Ballet national du Canada de réaliser cette tournée qui prendra fin le 23 juin.



Gizella Witkowsky et Thomas Schramek, du Ballet national du Canada, évoluent dans une scène de Don Quichotte.

Andrew Oxenham

Art en bref

L'écrivain d'origine montréalaise Ted Allan est, cette année, le lauréat du Prix de l'humour Stephen Leacock (accompagné d'une somme de 3 500 \$) qu'il a remporté pour son roman *Love Is A Long Shot*. M. Allan, qui est âgé de 67 ans, affirme être désormais apolitique. Il fut dans sa jeunesse un communiste convaincu, et son roman, dont la trame se déroule à Montréal, a pour héros un jeune homme qui s'efforce de conserver ses illusions.

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Canada

ISSN 0384-2304